

*Subsides*

en ce qui concerne l'uranium enrichi. Je l'exhorte à garantir à la Chambre et au pays que nous ne favoriserons pas un autre moyen possible de prolifération nucléaire.

**M. Rodriguez:** Madame le président, j'ai été ravi d'entendre le ministre nous dire qu'il cherchait à aider l'humanité. C'est pourquoi nous avons décidé de vendre des réacteurs CANDU. Notre but était d'aider les pays du Tiers monde à mettre au point d'autres sources d'énergie au lieu d'utiliser leurs précieuses réserves pour acheter du pétrole. J'ai toujours trouvé cela plutôt étrange. Parfois je m'interroge sur la valeur des rôles que nous jouons et des propos que nous tenons à la Chambre et dans des organismes comme les Nations Unies quand je vois ce qu'en fait nous accomplissons.

J'aimerais poser au ministre une question à laquelle j'espère qu'il répondra au cours de ce débat. Il voudrait aider l'humanité dans le domaine de la technologie. C'est fort admirable, mais le fait est que nous n'avons pas à nous vanter de ce que nous avons fait pour le Sud-Ouest africain et surtout la Namibie. Les Nations Unies ont adopté une position très ferme à l'égard de la restitution de la Namibie aux Namibiens par l'Afrique du Sud. Nous voulons appuyer la tutelle des Nations Unies et aider les pays du Tiers monde à se développer, et nous voulons aussi aider la Namibie.

Toutefois, l'Afrique du Sud refuse mesquinement de placer les ressources de la Namibie sous la tutelle des Nations Unies. Le Canada a appuyé cette position en se conduisant de façon fort admirable aux Nations Unies où nos représentants ont fait de brillants discours, mais ne pourrions-nous joindre le geste à la parole? Nous pourrions notamment nous attaquer à la situation à l'égard de la société Falconbridge Nickel Mines. La Falconbridge est l'une des plus puissantes multinationales du Canada. En fait, ce n'est pas une multinationale canadienne, mais elle appartient à une très grosse société étrangère. Toutefois, le Canada lui sert de port d'attache même si elle travaille en dehors. La Falconbridge exploite des mines en Namibie. Elle emploie la main-d'œuvre autochtone. Elle ne forme pas les travailleurs pour qu'ils puissent un jour prendre en main la direction de la compagnie. Cette dernière utilise les travailleurs au maximum et les renvoie à leurs camps quand ils ne peuvent plus servir.

● (2120)

Les activités de Falconbridge sont connues partout dans le monde et le ministre le sait fort bien. Pourtant, la filiale de Falconbridge en Namibie est autorisée à amortir toutes redevances ou taxes qu'elle paie au gouvernement sud-africain aux fins de l'impôt sur le revenu au Canada. Je ne demande pas au ministre de s'ingérer dans les activités internes de l'Afrique du Sud relativement à Falconbridge, mais, si nous nous préoccupons des pays en voie de développement, nous devrions certainement dire à Falconbridge: «Dorénavant, vous ne pourrez plus amortir les taxes et les redevances et ainsi de suite que vous versez au gouvernement sud-africain pour vos activités en territoire namibien.» Nous ferions quelque chose, madame le président, au lieu de tergiverser et de dire que nous ne pouvons nous immiscer dans les activités internes d'un autre pays. Aux yeux du reste du monde, le Canada aide Falconbridge à exploiter les Namibiens et les Africains du Sud-Ouest. Quand nous parlons d'aider d'une façon quelconque les pays en voie de développement et que nous faisons tous nos grands discours à ce sujet, nous devons nous attaquer à ce problème. Le ministre doit expliquer pourquoi nous ne pouvons dire à la filiale de Falconbridge en Namibie

qu'elle ne peut amortir les redevances ou taxes versées au gouvernement sud-africain en vertu de l'article 6 de la loi de l'impôt sur le revenu.

Ma deuxième question porte sur un sujet qui m'intéresse beaucoup. Nous sommes en train de négocier la vente d'un réacteur CANDU à l'Argentine. Je le comprendrais si l'Argentine était un pays du tiers monde dans le besoin et si l'on essayait de l'aider à mettre au point des techniques permettant de découvrir d'autres sources d'énergie; mais à la lumière des événements qui ont cours dans ce pays, il est clair que la situation politique y est instable, les forces d'extrême droite et d'extrême gauche étant sans cesse en affrontement. Chaque soir, on apprend en effet que plusieurs personnes se sont fait tuer à divers endroits du pays. La situation est donc très précaire, à l'heure actuelle. Et qu'est-ce qu'on fait? On donne à Isabel Peron les moyens permettant à quiconque renverse ce gouvernement dans l'avenir de dire au Canada de quitter le pays car il n'y a aucun droit.

Madame la présidente, ces questions suscitent un grand doute dans mon esprit. Quand on dit qu'on tient beaucoup à aider l'humanité, est-ce qu'on essaie vraiment de l'aider ou plutôt de faire ce que le ministre de l'Industrie et du Commerce a révélé au cours du débat sur le bill C-9 plus tôt cette année, devant le comité des finances? Il a dit qu'il ne fallait pas oublier que la vente de ces réacteurs CANDU devait rapporter du fric au Canada. Tout ce qui compte, c'est de gagner du fric. Si nous pouvons vendre un réacteur 600 millions de dollars, nous ferons évidemment le financement. Tout ce qui compte, c'est le fric.

Ce que je voulais dire en réalité, c'est que nous devons étudier la question de l'aide dans son ensemble, pour voir comment le Canada offre de l'aide aux pays du tiers monde. Ces dernières années, les journaux ont relaté des scandales à propos des programmes d'aide de l'ACDI: dépenses pour la construction de chemins de fer inexistants, pour la construction de réseaux d'égouts qui ne fonctionnent pas, etc. Ces scandales fournissent des sujets aux moyens de diffusion, mais de telles négligences administratives nous empêchent de comprendre pourquoi l'écart se creuse entre les riches et les pauvres. Il faut remettre en question toute la structure, toute l'organisation du programme d'aide actuel du Canada ainsi que l'idéologie dont il s'inspire. En réalité, le but avoué des programmes d'aide actuels est d'empêcher les pays peu développés à constituer des sociétés socio-économiques indépendantes. Mais que peut-on attendre d'un pays lui-même dominé par les États-Unis? Il va sans dire que nous devons suivre de près l'activité de l'Agence canadienne de développement international de même que la contribution qu'apporte le Canada à diverses banques internationales ainsi qu'au Fonds monétaire international dont le ministre des Finances assume actuellement la présidence.

L'Agence canadienne de développement international se charge par l'intermédiaire de son service bilatéral de dispenser la plus grande partie de l'aide fournie par le Canada. Bien qu'il y ait possibilité de changement, les fonds bilatéraux s'appliquent à l'achat de produits canadiens dans une proportion d'au moins 80 p. 100. L'aide bilatérale absorbe environ 60 à 70 p. 100 du budget de l'ACDI, l'aide multilatérale en prend un autre 20 à 30 p. 100 et la direction des organisations non gouvernementales, le dernier 10 p. 100. Pourtant l'ACDI fait délibérément une publicité excessive à sa direction des organisations non gouvernementales, c'est-à-dire aux dons qu'elle fait aux œuvres de charité internationales et aux églises afin sans